

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

# Plan Local d'Urbanisme

*La Brosse -  
Montceaux*

<b>ELABORATION</b>	<b>1 ère REVISION</b>
prescrite le : 19 septembre 2014	prescrite le :
arrêtée le : 17 novembre 2016	arrêtée le :
approuvée le : 26 juin 2018	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .2.1.  
**ANNEXE  
SANITAIRE  
ASSAINISSEMENT  
NOTICE**

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Marchaux 77250 ECUEILLES  
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :  
26 juin 2018

# COMMUNE DE LA BROsse-MONTCEAUX

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### ANNEXE SANITAIRE "ASSAINISSEMENT"

#### I - DONNÉES GÉNÉRALES

##### A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes des Deux Fleuves  
Mode d'exploitation : Réseau affermé à la Sté SAUR

##### B - Population :

population actuelle : 750 habitants  
population future : 800 habitants  
Besoins en jour de pointe : 200 m3/jour.

(sources : <http://www.services.eaufrance.fr/donnees/commune/77054> )

Population légale 2013 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2016.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
769	11	780

#### II - ÉTAT ACTUEL DE L'ASSAINISSEMENT

Source : Schéma Directeur d'Assainissement.

##### A - Ouvrage de traitement collectif

La commune est équipée d'un dispositif de 1 200 E.H. (Equivalent Habitants) datant de 1981 et dont le coefficient de charge est de 44 %.

Le réseau d'assainissement est a 100 % en séparatif mais collecte un débit anormal d'eaux claires parasites qui peut générer quelques dégradations de la qualité des eaux traitées. Il est à noter que la filière de stockage des boues produites est non conforme.

Le zonage collectif repose sur le principe du raccordement sur le réseau communal de l'ensemble des limites des zones UA, UB, UC, UG, UH, UI et NA excepté :

- ==> La Malassise, la Bondue, les Fourneaux,
- ==> Le CD 124
- ==> La N6 sauf le Petit Périchois
- ==> Le camping
- ==> Le Chevinois
- ==> Les Monnées (parcelles à construire à l'est du bourg)

Le réseau d'eau pluviale s'étend sur 2 643 mètres linéaires et il existe plusieurs exutoires au niveau du bourg :

- un fossé au nord du bourg qui passe sous la N6,
- un bassin de retenue au niveau de la rue de Montcelle,
- un fossé d'infiltration au niveau du CVD n°2,
- un puits d'infiltration sur le terre plein du carrefour rue Grande (RD 124)
- deux puits d'infiltration en série en haut de la rue des Sablons.

##### B – Assainissement non collectif :

La compétence assainissement collectif et assainissement non collectif est assurée par la Communauté de communes des Deux Fleuves.

Concernant cette dernière compétence, elle se limite au simple contrôle obligatoire. Les zonages assainissement eaux usées et eaux pluviales ont été adoptés le 14 décembre 2005.

Le scénario d'assainissement retenu pour résoudre les anomalies rencontrées sur les secteurs en assainissement non collectif est le suivant :

- Réhabilitation de l'assainissement non collectif pour :
  - ==> La Malassise, la Bondue, les Fourneaux,
  - ==> Le CD 124
  - ==> La N6 sauf le Petit Périchois
  - ==> Le camping
  - ==> Le Chevinois
  - ==> Les Monnées (parcelles à construire à l'est du bourg)
- Extension des réseaux existants et raccordement à la station pour le restaurant le Petit Périchois

### **III - DIAGNOSTIC SUR L'ÉTAT ACTUEL**

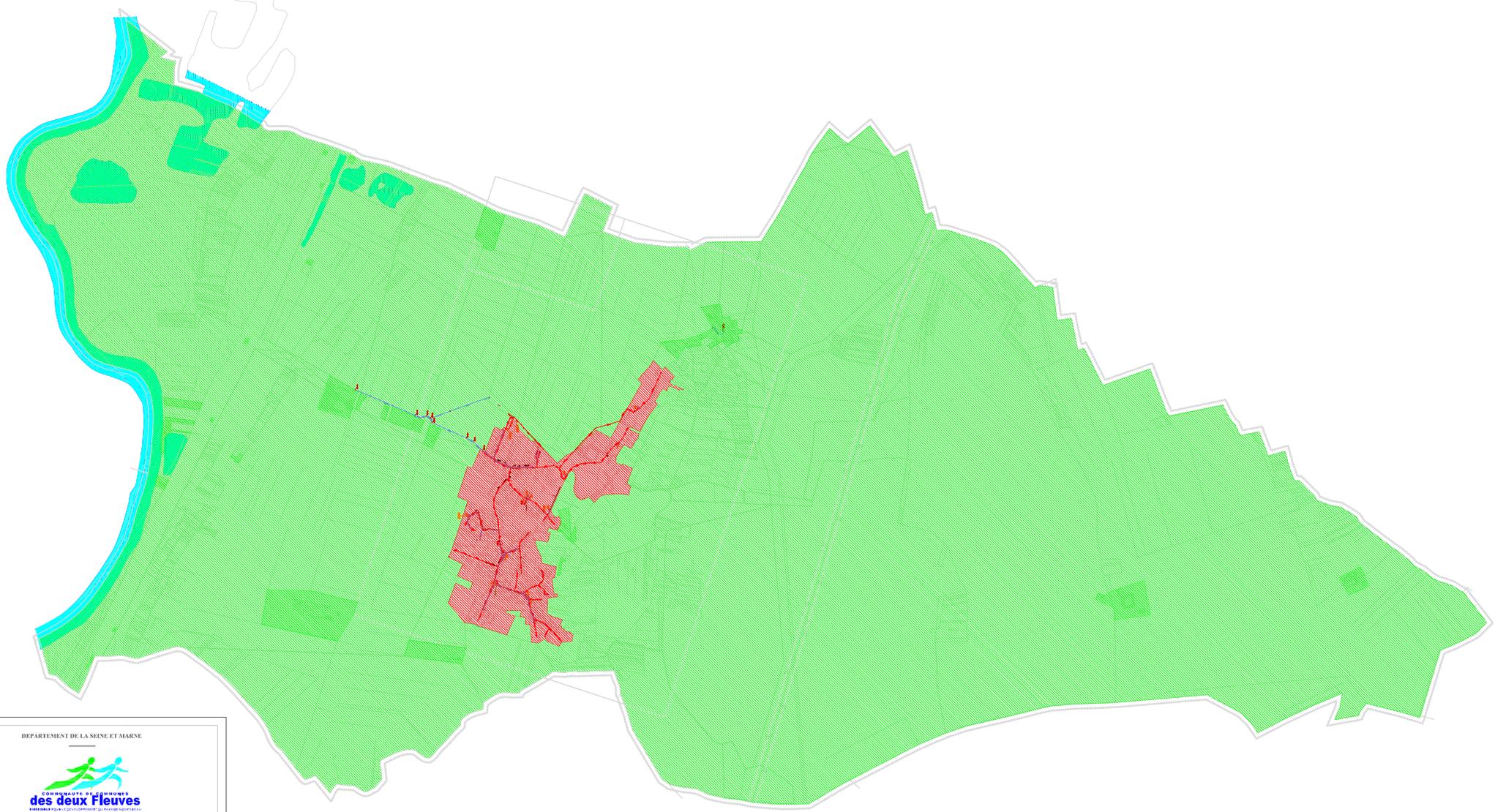
La principale difficulté rencontrée réside dans les débordements d'eaux pluviales importants, localisés au point bas de la rue Grande (entrée Ouest du village) - en provenance de la rue des Sablons - et en générant des phénomènes d'inondations significatifs pour les habitations.

### **IV - DISPOSITIONS ENVISAGÉES**

La solution retenue est celle de la réalisation d'un busage vers les champs situés au nord du village. Cette disposition se traduit par l'inscription d'un emplacement réservé (supprimé après l'enquête publique, une solution ayant été trouvée avec un autre tracé).

\*

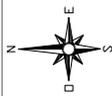
\*            \*



DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE



COMMUNE DE LA BROSSÉ MONTCEAUX  
Zonage d'assainissement des eaux usées



- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Réseaux Eaux Usées
- Réseaux Eaux Pluviales
- Réseaux Unitaires
- Refoulement

É	2016/14	SR	Origine	AD
Int.	Etat	Non	Non/Reuses	Vide

NUMÉRO DE PLAN: I	
NUMÉRO D'ÉTUDE: 14NM0008	ÉCHELLE: 1/6 000
DATE: 16/06/14	CHEF DE PROJET: AD



444, avenue du Général Luchaire  
77195 Serris Cedex 03  
Tél: 01 60 56 62 50  
Fax: 01 60 37 61 82

D:\Projet\14NM0008\14NM0008\_01\_Zonage des eaux usées - Commune de La Brosse Montceaux - 16/06/14